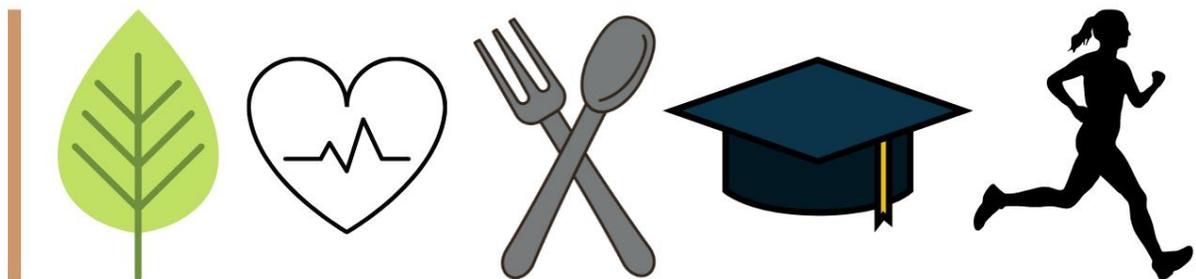


PLAN D'ACTION - SIGNATURE INNOVATION

Signature Innovation



MRC de Montmagny
2022-2025

- Sensibilisation et éducation
- Gestion et structure organisationnelle
- Infrastructures
- Création d'occasions

Enveloppe budgétaire de **1 400 000\$**

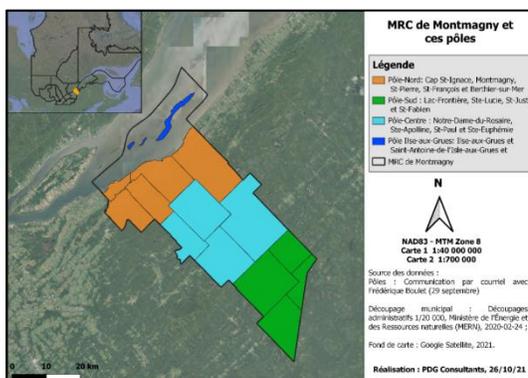
Table des matières

Mise en contexte	3
Laboratoire vivant	3
Démarche et méthodologie	4
Consultations publiques	4
Principes directeurs	4
Notes sur les statistiques	4
Axes et objectifs retenus	4
Axe 1 - Environnement et écosystème	5
Objectifs	5
1 - Développer des compétences	5
2 - Protéger les milieux naturels	6
3 - Mobilité durable	6
Axe 2 - Santé et bien-être – Santé physique, mentale et sociale	7
Objectifs	8
1 - Favoriser de saines habitudes de vie dès la naissance	8
2 - Améliorer l'accès aux services de santé physique et mentale	9
3 - Favoriser la santé sociale	9
3.1 - Favoriser les liens sociaux	10
3.2 - Favoriser la création de tiers-lieux	10
Axe 3 - Sécurité alimentaire	11
Objectifs	11
1 - Favoriser l'accès à une nourriture saine et variée	11
1.1 - Favoriser l'aide alimentaire	12
2 - Encourager l'agriculture locale	12
Axe 4 - Éducation et jeunesse	13
Objectifs	14
1 - Soutenir le développement de l'enfant	14
1.1 - Soutenir le développement de l'offre en service de garde	15
2 - Améliorer et rendre plus attractif le milieu de vie pour la jeunesse	15
3 - Développer et diversifier l'offre de services	16
3.1 - Contrer le manque de main-d'œuvre : par l'offre éducative	16
3.2 - Développer l'offre de services spécialisés	17
4 - Développer le soutien à l'emploi	17
Axe 5 – Sports et culture	18
Objectifs	19
1 - Gestion du développement sportif et culturel	19
1.1 - Offre diversifiée et complémentaire d'activités	19
2 - Valoriser l'art et la culture	19
2.1 - Offre accessible d'activités	20
3 - Améliorer et développer des infrastructures	20
Annexe	21

Mise en contexte

Dans le cadre de sa Signature Innovation en santé durable, la MRC de Montmagny est amenée à mettre en place un plan d'action mesurable. Celui-ci permettra notamment d'orienter les projets d'amélioration à travers les municipalités du territoire et d'assurer le respect d'orientations clés établies précédemment. En ce sens, quatre consultations publiques ont été tenues en octobre 2021 ainsi qu'une consultation en ligne. Afin de constater les différences socioéconomiques et populationnelles à travers le vaste territoire de la MRC de Montmagny, celle-ci a été divisée en quatre pôles (Nord, Sud, Centre et Isle-aux-Grues). Cette répartition est montrée dans la carte suivante :

Figure 1 : La MRC de Montmagny et ses pôles



L'analyse de données territoriales et populationnelles ainsi que le résultat de ces consultations ont permis de dégager cinq axes prioritaires pour ce plan d'action, soit :

- ✓ Environnement et écosystèmes
- ✓ Santé et bien-être
- ✓ Sécurité alimentaire
- ✓ Éducation et jeunesse
- ✓ Activités physiques, culturelles et sociales

Laboratoire vivant

La MRC de Montmagny est confrontée à différents enjeux notamment en lien avec ses statistiques de santé peu enviables (taux de diabète, d'hypertension artérielle, d'obésité, de suicide, etc.), ses statistiques socioéconomiques défavorables (revenu, défavorisation matérielle et sociale, analphabétisation, taux de scolarité, etc.) et son contexte rural au pris avec une préoccupation pour l'occupation de son territoire. Sa signature innovation en santé durable ce veut être la stratégie pour redéfinir le concept de la ruralité afin d'en créer un lieu de "savoir" et de "technologies" propice à l'étude de l'évolution des statistiques de communautés en développement.

Mesurables et quantifiables

La MRC de Montmagny souhaite l'élaboration d'un laboratoire vivant qui sera mesurable et quantifiable. De cette façon, il sera possible d'évaluer nos actions, avoir des cibles concrètes et avoir des indicateurs mesurables pour analyser la portée de nos actions.

Par l'implication citoyenne

L'élaboration et la mise en place de ce laboratoire vivant serait réalisé par les citoyens et pour ceux-ci. Ainsi, il faut mobiliser la population dans le but de développer l'écosystème en santé durable afin que les citoyens en soient les acteurs principaux de modification des statistiques du territoire. En bref, tout part des citoyens, cela doit venir d'eux avant tout.

Démarche et méthodologie

Consultations publiques

La démarche pour la mise en place du plan action Signature innovation se base sur la tenue 5 assemblées dont une assemblée par pôle ainsi qu'une assemblée 18 – 35 ans. Ensuite, 6 assemblées ont été tenues dans nos deux écoles secondaires pour atteindre les 12-17 ans. Les assemblées abordaient différents thèmes soit l'éducation, la jeunesse, l'environnement, la sécurité alimentaire, l'accès aux services, les activités physiques, ainsi que les activités sociales. Un questionnaire en ligne permettait aussi aux citoyens de donner leurs opinions sur les thèmes abordés à l'exception de l'environnement.

Principes directeurs

Les différents objectifs du plan d'action de la Signature innovation en santé durable ont chacun un niveau d'actions qui leur est propre. Ce niveau d'action est basé sur les quatre principes directeurs suivants. Les principes directeurs ont pour but de diriger les actions pour atteindre la ou les cibles sous-entendues par les objectifs, ainsi un objectif peut référer à plusieurs principes directeurs. En ce qui concerne les sous-objectifs, ceux-ci se rattachent aux principes directeurs de l'objectif auxquels ils réfèrent.

Sensibilisation et éducation



Certains des objectifs ont pour but de développer des compétences dès la naissance chez les citoyens afin de travailler une approche préventive plutôt que curative. La sensibilisation et l'éducation permettent de donner aux citoyens un levier d'action intrinsèque.

Gestion et structure organisationnelle



Pour développer des pratiques durables, la qualité de la gestion et de la structure organisationnelle sont essentielles pour atteindre certains objectifs. La gestion et la structure incluent différents paliers d'interventions tels que la présence de la structure elle-même, la gouvernance, les maillages, les ressources humaines, les canaux de communications, etc.

Infrastructures



La mise en place d'infrastructures à titre d'outils de travail durables est primordiale pour les milieux ruraux. Certains des objectifs ont pour but de permettre une occupation plus

dynamique du territoire en favorisant la mise en place d'infrastructures innovantes et structurantes.

Création d'occasions



Certains des objectifs ont pour but de donner aux citoyens plus d'occasions de renverser la tendance, opportunités qui sont inexistantes dans certains cas et/ou inadéquates.

Notes sur les statistiques

Réponses multiples

Certaines des statistiques sont calculées à partir de questions permettant aux répondants de répondre à plusieurs choix comme réponse à la même question, ainsi les statistiques doivent être lues comme au moins X% ont répondu le choix donné. Le cumul des pourcentages dépasserait alors la barre des 100%.

Question découlant d'une réponse précédente

Certaines des questions étaient posées à des répondants uniquement en fonction de leur(s) précédente(s) réponse(s). Ainsi, le pourcentage fait référence à la proportion de répondant associé à la réponse précédente. Par exemple, une question était : avez-vous un ou des enfants à charge? À partir d'une réponse positive, les répondants se voyaient amener à répondre à d'autre question en lien avec leur rôle. La proportion de répondants est ainsi basée sur le nombre de répondants ayant répondu « oui » à la première question. Les répondants ayant répondu « non » à la première question n'ont pas accès aux autres questions liées à cet enjeu.

Axes et objectifs retenus

Une brève présentation de données révélant l'importance de l'axe sera tout d'abord réalisée, puis afin d'avoir une idée plus concrète de l'application des axes, chacun d'eux sera détaillé en objectifs. Finalement, chaque axe sera associé aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies auxquels ils se rattachent afin d'apprécier leur portée plus globale.

Objectif 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs



À noter que l'objectif 17 des objectifs de développement durable des Nations unies est applicable dans l'ensemble du document. Considérant le but premier du plan d'action, cet objectif se positionne de façon transversale à tous les axes et objectifs visés par le plan d'action.



Axe 1 - Environnement et écosystème

L'environnement naturel regroupe plusieurs éléments et est l'un des piliers fondamentaux du développement durable et par le fait même, de la santé durable. Cet axe aborde les enjeux relatifs à l'environnement naturel de la MRC, de la protection de ses écosystèmes ainsi que de l'action au niveau des changements climatiques.

**Cet axe a été abordé seulement durant les assemblées, ce qui représente alors notre unique point de repère pour connaître le ressenti de la population sur cette question.*

Cet axe, en raison de la pluralité d'enjeux qu'il recoupe, touche à plusieurs ODD, soit l'Éducation de qualité, Eau propre et assainissement, Mesures relatives à la lutte aux changements climatiques et Vie terrestre.



Objectifs

1 - Développer des compétences

Les assemblées ont démontré qu'une meilleure éducation et sensibilisation sur la question environnementale fait partie des priorités et besoins de la MRC, les citoyens ont majoritairement fait mention d'une lacune en la matière considérant la forte résistance aux changements, l'importance de la prise de conscience, le manque de connaissances et la désinformation ou surinformation notamment en lien avec le web.

Principes directeurs



Les citoyens souhaitent être plus sensibilisés et éduqués à l'égard des différents besoins et différentes priorités environnementales.



On relate une absence ou une lacune de la structure organisationnelle et/ou de la gestion qui permet de développer les compétences en question.



Il y a une méconnaissance des infrastructures naturelles existantes dans la MRC de Montmagny incluant le Parc des Appalaches qui regorgent de solutions pour développer des compétences environnementales chez nos citoyens. D'autres infrastructures aussi pertinentes ne sont pas exploitées à leur juste valeur selon les citoyens.

2 - Protéger les milieux naturels

Une fois une bonne éducation environnementale en place, il est nécessaire d'avoir des actions pour bien protéger nos écosystèmes par la mise en place de projet affectant la gestion de l'environnement, mais aussi la modernisation d'infrastructures tel que l'agriculture écoresponsable, la protection de la terre en tant que ressource, la protection de l'eau ainsi que la protection des berges et la gestion des eaux usées avec des meilleures infrastructures qui sont, pour le moment, désuètes et vieillissantes.

Principes directeurs



Dans les pistes de solutions soulevées, les citoyens faisaient mention à la mise en place d'un modèle de gestion ou de structure permettant de développer des actions en lien avec la protection des milieux naturels



Dans certains cas, notamment au sud du territoire, les citoyens ont fait mention de l'importance du maintien ou de la modernisation des infrastructures ayant un impact sur les milieux naturels.

3 - Mobilité durable

La mobilité durable réfère aux déplacements qui appliquent les composantes du développement durable aux transports.

« La mobilité est un concept différent de celui du transport, car elle désigne également les déplacements potentiels et donc les conditions spatiales, économiques et sociales qui permettent ou contraignent ces déplacements éventuels. La mobilité renvoie donc à la notion d'accessibilité des lieux de destination et à la capacité des individus à s'y rendre. La mobilité durable est ainsi un concept qui se distingue de celui du transport durable. »¹

Principes directeurs



Les enjeux de transport sont principalement régis par différentes structures organisationnelles sur le territoire. Il est important que la MRC de Montmagny travaille à partir des structures existantes dans la mise en œuvre de son plan d'action. Les canaux de communication sont également un enjeu important en matière de mobilité sur le territoire.



Certaines pistes de solutions soulevées par les citoyens insinuaient la nécessité de développer des infrastructures favorisant la mobilité durable.

¹ VIVRE EN VILLE (2019). « Mobilité durable », *Collectivitesviabiles.org*, Vivre en Ville, avril 2019. [<http://collectivitesviabiles.org/articles/mobilite-durable>] (consulté le 11 janvier 2022).



Axe 2 - Santé et bien-être – Santé physique, mentale et sociale

Selon l'Organisation mondiale de la Santé, la santé se définit comme « un état de complet de bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité »². En ce sens, l'axe Santé et bien-être inclut à la fois les aspects physiques, mentaux et sociaux de la santé populationnelle et touche l'ensemble de la population, indépendamment de leur âge et de leurs caractéristiques socioéconomiques.

	MRC de Montmagny	Chaudière-Appalaches	Province
Défavorisation matérielle et sociale ³	Quintile 4		
Enfants de maternelle vulnérables dans au moins un des cinq domaines de développement de l'enfant	26,8% ⁴	22% ⁵	26%
Santé physique			
Taux d'hypertension artérielle ⁶	30,8% Tableau 1 - Annexe	26,2% Tableau 1 - Annexe	12 ans et + : 17% 65 ans et + : 43%
Taux de diabète ⁷	Tableau 2 - Annexe	Tableau 2 - Annexe	7 ans et + : 7% 65 ans et + : 18,5%
Taux d'obésité ⁸	24,7%	17,9%	18,8%
Population vieillissante ⁹	25,9%	23,2%	19%
Santé mentale			
Taux de suicide ¹⁰	27 décès/100 000 habitants pour Montmagny et L'Islet en 2015	18,3 décès/100 000	13,8 décès/100 000
Santé sociale * 11			
Personnes de 15 ans et plus vivant seuls	17,7 %	14,7%	
Personnes de 65 ans et plus vivant seuls	27%	24%	26,9% ¹²
Familles monoparentales	13,5%	12,9%	
Population québécoise n'ayant aucun ami proche et aucune connaissance selon certaines caractéristiques ¹³		65 et plus : 21,6% Veuf(ve) : 24,7% Retraité : 21,1%	65 et plus : 19,6% Veuf(ve) : 24,7% Retraité : 21,1%

* Finalement, au **niveau social**, la MRC de Montmagny présente un isolement social des personnes âgées et a davantage de familles monoparentales que dans le reste de la région¹⁴. Il faut également noter que plusieurs communautés se dégagent fortement à ce niveau : le centre-ville de Montmagny par exemple, présente 40,8% de personnes de 65 ans et plus vivant seuls.

Cet axe couvre les ODD *Bonne santé et bien-être*, *inégalités réduites* ainsi que les *Villes et communautés durables* (dans le contexte où la vulnérabilité est également travaillée à travers cet axe).



² Santé Canada, 2008.

³ Plan de travail de l'Alliance pour la solidarité en Chaudière-Appalaches 2017-2023, par la Table régionale de lutte contre la pauvreté, TREMCA, Juin 2019, page 28

⁴ PRÉCA. (2016). Portrait régional : MRC de Montmagny. MRC de Montmagny | PRÉCA (preca.ca). Consulté le 13 janvier 2022.

⁵ Observatoire des tout-petits. (S.D.). Les enfants ont-ils tous des chances égales à leur entrée à l'école? *Développement des enfants à la maternelle - Observatoire des tout-petits*. Consulté le 21 janvier 2022.

⁶ Statistique Canada. (2021). Hypertension selon le groupe d'âge. *Hypertension, selon le groupe d'âge* (statcan.gc.ca). Consulté le 21 janvier 2022.

⁷ Statistique Canada. (2021). Diabète selon le groupe d'âge. *Diabète, selon le groupe d'âge* (statcan.gc.ca). Consulté le 21 janvier 2022.

⁸ Institut de la statistique du Québec. (2014-2015). L'Enquête québécoise sur la santé de la population, 2014-2015: pour en savoir plus sur la santé des Québécois. *L'Enquête québécoise sur la santé de la population, 2014-2015 : pour en savoir plus sur la santé des québécois. Résultats de la deuxième édition* (gouv.qc.ca). Consulté le 21 janvier 2022.

⁹ Gouvernement du Québec (2018). Les aînés du Québec ; quelques données récentes. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/aiee/aiee-quebec-chiffres.pdf>. Consulté le 20 janvier 2022.

¹⁰ Article web par roys, Le suicide demeure une préoccupation majeure en Chaudière-Appalaches, Beauce-Média, 10 janvier 2019.

¹¹ CISSS-CA (2017). Caractérisation MRC de Montmagny.

https://www.ciissca.com/clients/CISSCA/Professionnels_M%3%A9decins_et_partenaires/Pr%3%A9vention_promotion/Caract%3%A9risation_des_communautes%3%A9s/Documents/2017/Montmagny/3_REC_Caracterisation_MRC_de_Montmagny_nov2017.pdf. Consulté le 13 janvier 2022.

¹² Gouvernement du Québec (2018). Les aînés du Québec ; quelques données récentes. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/aiee/aiee-quebec-chiffres.pdf>. Consulté le 20 janvier 2022.

¹³ Fondation Québec Philanthrope. (2019). *Signes vitaux : Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches*. Consulté le 15 novembre 2021 à <https://www.quebecphilanthrope.org/recevoir/programmes/programme-signes-vitaux/>

¹⁴ CISSS-CA (2017). Caractérisation MRC de Montmagny.

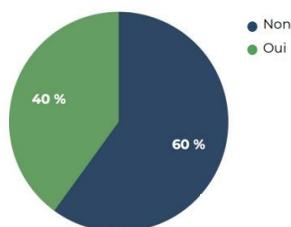
https://www.ciissca.com/clients/CISSCA/Professionnels_M%3%A9decins_et_partenaires/Pr%3%A9vention_promotion/Caract%3%A9risation_des_communautes%3%A9s/Documents/2017/Montmagny/3_REC_Caracterisation_MRC_de_Montmagny_nov2017.pdf. Consulté le 13 janvier 2022.

Objectifs

1 - Favoriser de saines habitudes de vie dès la naissance

Lors des différentes assemblées, les citoyens ont évoqué une volonté d'adopter une approche préventive plutôt que curative en ce qui a trait à la santé. Cette approche passe nécessairement par le développement des saines habitudes de vies, et ce, dès la naissance. En effet, 40% des répondants à la consultation en ligne mentionnent qu'eux ou un de leurs proches est aux prises avec un des enjeux de santé présentés précédemment. Ces répondants ont mentionné l'activité physique, les services de santé de proximité et l'éducation comme étant des leviers d'action. Des commentaires comme *Promouvoir les saines habitudes de vie* et *Prévention et éducation précoce* ont été mentionnés.

Est-ce que vous ou un de vos proches vit l'un de ces enjeux?



Principes directeurs



La sensibilisation et l'éducation permettront de mettre en place un système axé sur une approche préventive plutôt que curative.



La favorisation de saines habitudes de vie sur le territoire de la MRC de Montmagny passe par l'instauration d'une gestion de structure entourant les services offerts.



Le positionnement d'infrastructures structurantes ayant un impact sur les saines habitudes de vie dès la naissance englobe un éventail de possibilités. En ce sens, les citoyens ne font pas seulement référence à des installations de natures sportives.



Les saines habitudes de vie passent par la création d'occasions via diverses activités pour tous les groupes d'âge. Ces activités peuvent prendre diverses formes qui toucheront autant l'aspect physique, mental et social de la santé.

2 - Améliorer l'accès aux services de santé physique et mentale

Cette problématique était déjà connue et révélée par la TREMCA. Un rapport émis en juin 2019 relève que :

« Le territoire est très vaste : plus de 20 000 personnes sont réparties sur près de 1700 km². Ce facteur représente des défis pour répondre aux besoins matériels et sociaux, notamment en termes d'accessibilité à des services de proximité et de soins de santé. »¹⁵

Somme toute, la consultation en ligne révèle que 60% de la population semble satisfaite de l'accès aux soins de santé. Le constat est qu'il y a une méconnaissance des services offerts et disponibles sur le territoire. Cependant, la notion d'accessibilité peut ne pas être une réalité pour tous les usagers. Les assemblées ont ciblé des problématiques plus précises en termes d'accessibilité aux médecins de famille, aux services spécialisés de santé physique, à l'aide à domicile et aux services de résidences pour personnes âgées. Selon Signe vitaux, l'amélioration de l'accès aux services de santé mentale est un enjeu prioritaire pour 67,4% des répondants.¹⁷

Régions		Chaudière-Appalaches		Capitale nationale	
Détresse psychologique élevée des élèves du secondaire	2010	16,6 %	+	17,6 %	+
	2017	25%		25%	
Jeunes ayant des troubles anxieux		15,9 %		15,8 % ¹⁶	

Principes directeurs



La gestion et la structure incluent les différents paliers d'interventions suivants: la présence de la structure elle-même pouvant gérer ces lieux, les maillages, les ressources humaines et les canaux de communications.



Donner des chances égales aux citoyens d'avoir accès aux services notamment au niveau de l'accessibilité à des soins, via l'offre de transport par exemple.



L'ajout d'infrastructures notamment sur le territoire de L'Isle-aux-Grues qui n'a aucune résidence pour personnes âgées et services de proximité.

3 - Favoriser la santé sociale

« La santé sociale est **une des principales composantes de la santé avec la santé physique et la santé mentale**. Elle tient compte du contexte social, environnemental et systémique de la santé. »

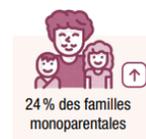
On se base sur l'impact que la **défavorisation sociale** à sur la santé globale des citoyens, tant au niveau physique (réseau de soutien, transport) que mental (isolement social).

Défavorisation sociale

La défavorisation sociale renvoie à la fragilité du réseau social tant à l'échelle de la famille que de la communauté, celle-ci est composée, des trois indicateurs suivants :

- la proportion de familles monoparentales;
- la proportion de personnes vivant seules;
- la proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves.

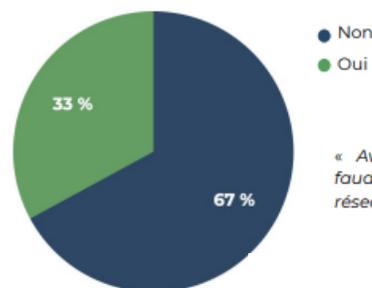
En effet, la MRC de Montmagny est confrontée à plusieurs données négatives en matière de défavorisation sociale, selon la 3^e édition de la « *Caractérisation des communautés locales* » :



Environ 60% des communautés ont connu une augmentation de leur proportion des personnes de 15 ans et plus séparées, divorcées ou veuves.

Les consultations publiques ont révélé qu'environ 1/3 de la population avait un besoin de socialisation non comblé.

Est-ce que vous ou un proche (famille ou ami.e) qui vit dans la MRC de Montmagny a un besoin de socialiser qui est non-comblé ou vit de l'isolement?



« Avant de parler de lieux, il faudrait parler d'un système de réseautage »

¹⁵ Plan de travail de l'Alliance pour la solidarité en Chaudière-Appalaches 2017-2023, par la Table régionale de lutte contre la pauvreté, TREMCA, Juin 2019, page 28

¹⁶ Fondation Québec Philanthropie. (2019). *Signes vitaux : Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches*. Consulté le 15 novembre 2021 à <https://www.quebecphilanthropie.org/recevoir/programmes/programme-signes-vitaux/>

¹⁷ Fondation Québec Philanthropie. (2019). *Signes vitaux : Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches*. Consulté le 15 novembre 2021 à <https://www.quebecphilanthropie.org/recevoir/programmes/programme-signes-vitaux/>

Principes directeurs



Sensibilisation aux services sociaux offerts et aux réseaux de soutien à proximité.



La gestion et la structure incluent les différents paliers d'interventions suivants : la structure elle-même, le développement social, les maillages, les ressources humaines et les canaux de communications.



Création de milieux de vie et de tiers-lieux.



Création d'occasions favorisant des activités rassembleuses qui entretiennent le sentiment d'appartenance à la communauté et au bien-être social.

3.1 - Favoriser les liens sociaux

L'insertion sociale prend une importance majeure dans un contexte présentant des statistiques socioéconomiques peu enviables. Les enjeux varient entre les différents groupes, mais au niveau de la jeunesse, ce sont notamment les enjeux d'intimidation et de consommation qui sont ressortis lors des assemblées.



35% de la population considère que l'accès aux services pour briser l'isolement social est insuffisant. 53% considèrent que l'accès est correct, mais que les services offerts sont insuffisants, trop éloignés ou inadaptés. C'est seulement environ 12% qui sont satisfaits de cet accès.

Plus de 60% des répondants à la consultation en ligne ont dit avoir un accès suffisant à des ressources, activités ou organisations sur le territoire de la MRC. Cependant, les ressources sont soit trop éloignées, insuffisantes ou ne conviennent pas. Des éléments tels que la diversité d'offres, le manque de ressources, les coûts d'activités ainsi que la diversité des lieux de rassemblement ont été soulevés lors des assemblées.

3.2 - Favoriser la création de tiers-lieux

« Un tiers-lieu peut se définir comme un espace ouvert où des individus peuvent se réunir pour travailler, s'approprier des savoirs et/ou des compétences, pour se rencontrer ou simplement échanger de façon informelle. Nouveaux lieux du lien social, de l'émancipation et des initiatives collectives, les tiers-lieux se sont développés grâce au déploiement du numérique partout sur le territoire. »¹⁸

Il est souhaitable de favoriser des milieux qui entretiennent une cohésion sociale dans lesquels les gens se sentent bien. La création de lieux pour apprendre, socialiser, échanger, etc. servirait de moteur pour la création de nouveaux liens sociaux dans toutes les tranches d'âges de la population.

¹⁸ Potier. N. (S.D.). *Qu'est-ce qu'un tiers-lieu*. Consulté le 15 novembre 2021 à <https://www.tactis.fr/definition-tiers-lieu/>

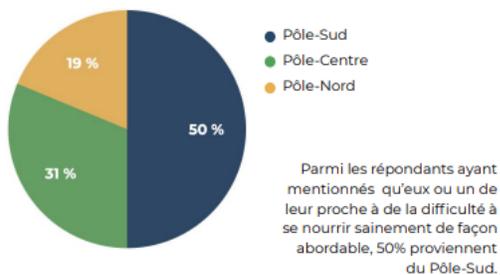


Axe 3 - Sécurité alimentaire

« Une personne est en situation de sécurité alimentaire lorsqu'elle a la possibilité physique, sociale et économique de se procurer une nourriture suffisante, saine et nutritive lui permettant de satisfaire ses besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active ». ¹⁹

À la question: « Est-ce que vous ou un proche qui vit dans la MRC a de la difficulté à se nourrir sainement, de façon abordable? » :

Le ratio de personne vivant dans la MRC ayant de la difficulté à se nourrir sainement, de façon abordable, selon le secteur habité.



Selon la consultation en ligne, même si les services ou organisations en alimentation sont nombreux dans la région, ces ressources sont soit éloignées ou insuffisantes. Dans les faits, les enjeux de sécurité alimentaire résident dans l'accessibilité à de la nourriture saine et variée ainsi que l'éducation en matière de saines habitudes alimentaires. Enfin, la valorisation de l'agriculture locale et l'amélioration de l'accès à des produits locaux sont fortement ressortis lors des assemblées.

* Le problème d'accessibilité concernant la saine alimentation pourrait être lié au problème de défavorisation sociale et matérielle. Ces défavorisations pourraient expliquer que les citoyens rencontrent des difficultés financières, de déplacements, d'éducation et ainsi d'accès à une saine alimentation. ²⁰

Les ODD suivants couvrent l'axe Sécurité alimentaire : Pas de pauvreté, Objectif de faim zéro, Bonne santé et bien-être, Travail décent et croissance économique, Industrie, innovation et infrastructures ainsi que consommation et production responsable.



Objectifs

1 - Favoriser l'accès à une nourriture saine et variée

D'après les assemblées et le questionnaire en ligne, les citoyens de la MRC de Montmagny ont de la difficulté à accéder à de la nourriture saine et variée pour diverses raisons.

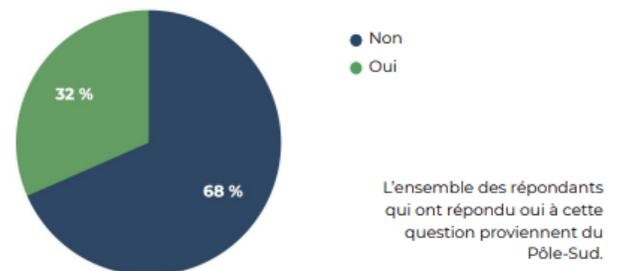
Coût et finance	29%
Manque d'offre et de diversité	22%
Déplacement et de distance	13%

« En vivant dans Montmagny-Sud, pour se préoccuper des produits sains et biologiques, c'est presque 2 heures de route aller-retour. Il y a le Marché virtuel, mais le prix des produits est quand même élevé sauf pour les légumes en saison. » ²¹

Exemple particulièrement débattu

Le regroupement d'achats entre les commerces permettrait une meilleure offre de produits locaux et variés à proximité favorisant le problème de déplacements et de distances. De cette façon, l'ensemble de la population pourrait avoir accès à de la nourriture saine et variée puisque les commerçants bénéficieraient d'un pouvoir d'achat plus grand.

Est-ce que vous jugez que cette personne a accès à des ressources ou des services pour bien comprendre comment se nourrir sainement et de façon abordable?



¹⁹ L'Organisation de coopération et de développement économiques [OCDE], s.d.

²⁰ Direction de santé publique de Chaudière-Appalaches, 2021

²¹ Consultation en ligne

Principes directeurs



Éduquer et sensibiliser les citoyens à comprendre comment bien se nourrir, cela de façon abordable, et à connaître les services d'aide qui sont à leur disposition.



Améliorer l'accès par des actions en lien avec la gestion et la structure organisationnelle en lien avec les maillages possibles entre les structures existantes.



En dernier recours, la mise en place d'infrastructures est envisageable dans les cas où les principes directeurs précédents ne permettent pas de régler la problématique ciblée.



L'accès insuffisant ou trop éloigné est un frein majeur dans la sécurité alimentaire. Ainsi, on souhaite créer des opportunités pour les citoyens de pouvoir se procurer des aliments sains et variés sur l'ensemble du territoire et de les informer sur ce qui leurs est déjà offert.

1.1 - Favoriser l'aide alimentaire

65% des répondants à la consultation en ligne ayant mentionné connaître un individu ayant de la difficulté à se nourrir sainement de façon abordable affirment avoir un accès insuffisant ou trop éloigné à des ressources, services ou organisations qui pourraient les aider à se nourrir sainement, de façon abordable. Le coût étant aussi un frein majeur à l'accès à une saine alimentation, les citoyens ont évoqué à plusieurs reprises vouloir favoriser l'accès à l'aide alimentaire. Bien que plusieurs services d'aides alimentaires soient déjà instaurés sur le territoire, les citoyens sont méconnaissant de ce qui leurs est offert. La proportion des 65 à 74 ans, dans la MRC, est plus élevée par rapport au Québec, donc l'augmentation de l'accès à l'aide alimentaire semble être une solution tout à fait adaptée aux besoins de la population âgée²².

2 - Encourager l'agriculture locale

Dans une des questions de la consultation en ligne, les activités en lien avec le jardinage et la réalisation d'un potager sont des activités qui ont été ciblées comme motivant une majorité de citoyens à participer (56,4%). L'expérimentation de culture en serre semble également intéresser les citoyens (32,1%). Ainsi, un réel engouement est présent pour en apprendre davantage en lien avec l'agriculture locale.

Par ailleurs, le soutien des commerçants locaux et de l'agriculture locale est ressorti en forte proportion lors des différentes assemblées. La valorisation de l'agriculture locale a été soulevée comme piste de solution pour le manque de variété alimentaire dans certaines régions du territoire. Ainsi, le soutien de l'agriculture locale et les innovations qui l'entourent pourraient être un moteur économique pour les entrepreneurs de la région tout en étant un outil afin de diversifier l'offre alimentaire offerte.

Saviez-vous que la MRC de Montmagny offrira, dès 2022, un projet de laboratoire d'initiatives agricoles? De l'accompagnement, des serres et des terrains à cultiver de deux hectares dans chacune des municipalités seront mis à la disposition de la population de la MRC de Montmagny afin de s'initier au jardinage ou à la pratique de nouvelles technologies en agriculture.

Principes directeurs



Développer des connaissances/compétences en lien l'agriculture locale.



Une structure entourant le soutien des agriculteurs locaux permettrait la création d'un moteur économique qui assurerait une offre alimentaire perpétuelle.



Il est surtout question de créer des événements pour rendre l'offre et l'apprentissage agricole accessibles à tous, peu importe la situation démographique.

²² Direction de santé publique de Chaudière-Appalaches, 2021.



Axe 4 - Éducation et jeunesse

Lorsque l'on se penche sur les statistiques révélatrices de la MRC de Montmagny, le niveau de scolarité est préoccupant. L'OMS considère l'élément de l'éducation comme un besoin élémentaire dans l'optique de combattre la pauvreté sous toutes ses formes.

	Taux de diplomation ²³
Aucun diplôme	20,8%
Secondaire	20%
Professionnel	27,9%
Collégial	18,2%
Universitaire	13,2%

En matière de santé durable, on aborde le thème de l'éducation sous un sens large où l'on considère l'éducation tout au long de la vie. Cependant, les assemblées et le questionnaire en ligne ont révélé que les citoyens ont tendance à associer l'éducation au thème « jeunesse », car les principaux enjeux soulevés traitant de la jeunesse et de l'éducation avaient tendance à se rejoindre énormément. L'axe abordera ainsi ces deux thèmes conjointement.

Cependant, afin de bien identifier les thèmes dans les objectifs, on vous propose une équation basée sur les deux icônes suivantes :



Jeunesse



Éducation

Un objectif qui aborde les deux thèmes sera représenté des deux icônes. Un objectif qui aborde l'éducation au sens large par exemple aborderait uniquement l'icône éducation.

Cet axe touche aux ODD *Pas de pauvreté*, *Éducation de qualité*, *Égalité entre les sexes*, *Travail décent et croissance économique* ainsi qu'*Inégalités réduites*.



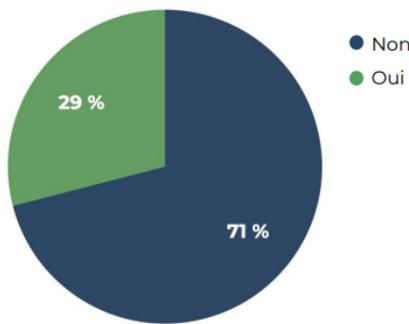
²³ PRÉCA. (2016). Portrait régional : MRC de Montmagny. [MRC de Montmagny | PRÉCA \(preca.ca\)](https://preca.ca). Consulté le 13 janvier 2022.

Objectifs

1 - Soutenir le développement de l'enfant

Le développement psychomoteur de l'enfant regroupe le développement moteur (acquisition des mouvements et de la coordination), mais également le développement affectif, sensoriel, intellectuel et social²⁴. Cet objectif est une priorité considérant qu'à la question « Est-ce que vous ou un de vos proches vivant dans la MRC de Montmagny vit de la détresse face au développement ou à l'éducation de leur(s) enfant(s)? »

Est-ce que vous ou un proche qui vit dans la MRC vit de la détresse face au développement ou à l'éducation de leur enfant?



Cela représente près d'un tiers des répondants.

Information pertinente

De plus, selon les Partenaires pour la réussite éducative en Chaudière-Appalaches (PRÉCA), dans la MRC de Montmagny, 26,8% des enfants de maternelle sont vulnérables dans au moins un des cinq domaines du développement de l'enfant.²⁵

Est-ce que vous jugez que cette personne a un accès suffisant à des ressources, services ou organisations dans la région qui pourraient la soutenir dans le développement de son enfant?



« Elle n'est pas en mesure de reconnaître que son enfant a une

26

Principes directeurs



Développer des outils pour réduire la détresse ou le stress face au développement de l'enfant auprès des parents.



Plusieurs ressources sont déjà disponibles sur le territoire, en matière de gestion et de structure, l'objectif vise plutôt à s'attaquer aux canaux de communication pour faire connaître les services accessibles, ainsi qu'à l'offre en services de garde dans ses actions.



Soutenir la mise en place d'infrastructures nécessitant le développement de l'offre en services de garde.



Les personnes ayant un enfant à charge doivent avoir des opportunités pour développer et consolider leurs compétences en lien avec le développement de leur(s) enfant(s).

²⁴ Larousse Médical. (S.D.). *Développement de l'enfant*. Consulté le 15 novembre 2021 à https://www.larousse.fr/encyclopedie/medical/d%C3%A9veloppement_de_lenfant/12494.

²⁵ PRÉCA. (2017). *Portrait régional – Ville et municipalité – MRC de Montmagny*. Consulté le 15 novembre 2021 à [MRC de Montmagny | PRÉCA \(preca.ca\)](https://www.mrcmontmagny.ca/prECA)

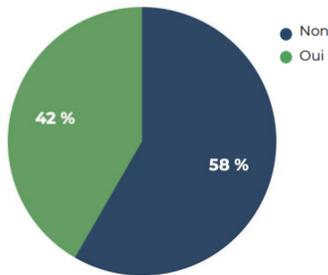
²⁶ Question découlant d'une réponse précédente.

1.1 - Soutenir le développement de l'offre en service de garde

L'offre en service de garde a été abordée dans les différentes assemblées ainsi que dans le questionnaire en ligne. Dans celui-ci, 92% des répondants ayant mentionné avoir un enfant à sa charge disent ne pas avoir accès à un CPE²⁷.



Avez-vous accès à un autre type de service de garde tel qu'une garderie privé ou milieu familial?



En effet, ces éléments se confirment par les besoins mentionnés lors des assemblées, l'offre en service de garde a un impact important sur le développement de l'enfant, mais également sur l'attractivité et la rétention des jeunes familles.

En réponse à l'une des questions concernant le développement de l'enfant, un des répondants mentionnait le commentaire suivant :

« Elle n'est pas en mesure de reconnaître que son enfant a une difficulté particulière. Je ne sais pas s'il a été dépisté en garderie. Cela aurait aidé le dialogue possiblement. »

Ce commentaire synthétise les différents commentaires des citoyens tout en démontrant l'importance de ces infrastructures pour le développement de l'enfant dans une communauté.

2 - Améliorer et rendre plus attractif le milieu de vie pour la jeunesse

Outre l'offre d'activités physiques, culturelles et sociales, les jeunes ont mentionné lors des consultations publiques que le milieu n'était pas adéquat à la jeunesse.

Régions	Âge médian	Moyenne d'âge
Province	41,8 ans	41,7 ans
MRC de Montmagny	51,4 ans	47,3 ans

Comme le démontre le tableau ci-haut, il existe un écart important entre l'âge médian de la province par rapport à celui de la MRC de Montmagny. Cela reflète bien à quel point la population est vieillissante.²⁸ Les assemblées nous ont permis de relever que les jeunes ressentent la pression de cette population vieillissante sur l'attractivité de leur milieu de vie. Les jeunes ont mentionné en majorité que les lieux associés à la « jeunesse » sont souvent inadéquats ou même inexistants.

Principes directeurs



Soutenir la gestion organisationnelle associée au développement d'infrastructures jeunesse.



Soutenir la mise en place d'infrastructures favorisant un milieu de vie attractif et adéquat pour les jeunes.

²⁷ Question découlant d'une réponse précédente.

²⁸ Institut de la statistique du Québec. (2020)

3 - Développer et diversifier l'offre de services

L'offre de services dans nos municipalités a un impact direct sur l'attraction et la rétention des citoyens jeunes et moins jeunes. Cependant, comme l'offre et les opportunités sont réduites, les jeunes ont tendance à quitter la région ce qui cause un cycle important de décroissance dans les milieux ruraux.

En effet, au Nord, on compte une perte entre 20 et 25% de l'effectif scolaire entre la 6^e année et la première secondaire au profit des écoles privées ou des écoles offrant des programmes spéciaux dans les régions environnantes. Choix qui peut amener une famille entière à se relocaliser près des services éducatifs recherchés.

De plus, les consultations en ligne confirment ce besoin, à la question, « Parmi ces activités, lesquelles pourraient intéresser vos enfants? », les répondants ayant un enfant à sa charge ont répondu majoritairement les programmes scolaires en sports et en art qui sont ressortis à près de 83% suivi par les cours pratiques tels que l'épargne, l'économie, la gestion de l'argent, etc. à près de 59%.²⁹

L'entrepreneuriat est également un point culminant abordé lors des assemblées et est à développer sur notre territoire. Cela permettrait également de pallier les services manquants en formant des citoyens prêts à développer une offre intéressante de services.

Principes directeurs



Sensibiliser et éduquer à l'entrepreneuriat



Soutenir la gestion et la structure organisationnelle associée au développement et à la diversification de l'offre de services éducatifs et spécialisés.



Soutenir la mise en place d'infrastructures favorisant le développement et la diversification de l'offre de services éducatifs ainsi que celles favorisant le développement de l'entrepreneuriat.

3.1 - Contrer le manque de main-d'œuvre : par l'offre éducative

En assemblée, le besoin prioritaire est unanime, on doit attirer et retenir les jeunes dans la région afin de répondre aux besoins constants de main-d'œuvre ainsi que pour briser le cycle de la décroissance de nos milieux ruraux. Le levier à exploiter est l'accès à l'offre de services éducatifs. L'offre est également importante au collégial, au professionnel, à l'université, en formation continue, etc. afin de garder notre clientèle éducative captive. Comme mentionné précédemment, près de 30%³⁰ de nos diplômés sont de niveau professionnel, nous avons également la structure en place, ainsi il peut s'agir d'une opportunité intéressante de bonifier l'offre.

D'ailleurs, lors des assemblées dans les écoles secondaires, les élèves ont démontré un intérêt marqué pour les programmes offrant une double diplomation, soit secondaire et professionnel. En effet, ceux-ci souhaitent que la formation académique comprenne plus d'éléments ayant trait à la vie courante tels que des cours d'économie ou des formations spécifiques à des métiers. Il sera pertinent de trouver des solutions pour adapter la diplomation offerte aux besoins évoqués par les jeunes.

Le départ des jeunes de la communauté se fait au détriment des statistiques de scolarité. Les étudiants obtenant des diplômes professionnels et universitaires font sans doute partie de ces gens qui partent pour rejoindre des milieux plus favorisés. En effet, au sein de la population 25-64 ans de la MRC de Montmagny, ce sont 31,4% qui obtiennent un diplôme collégial ou universitaire. On peut donc supposer que cette proportion de la population est susceptible de ne pas revenir dans la région.³¹

²⁹ Question découlant d'une réponse précédente et réponses multiples

³⁰ PRÉCA. (2016). Portrait régional : MRC de Montmagny. [MRC de Montmagny | PRÉCA \(preca.ca\)](http://mrcmontmagny.ca). Consulté le 13 janvier 2022.

³¹ Idem

3.2 - Développer l'offre de services spécialisés

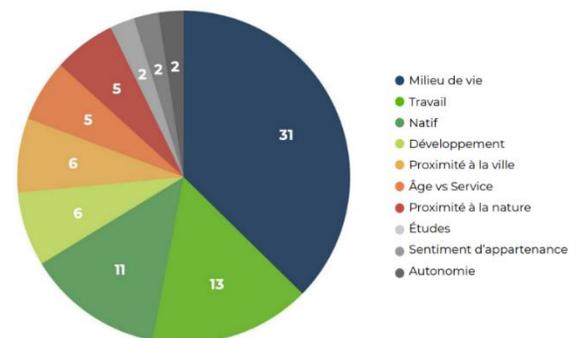
En sous-objectif à l'offre de services éducatifs, les besoins exprimés lors des assemblées touchaient également l'offre de services spécialisés tels que les orthophonistes, les éducatrices spécialisées, les psychologues, les infirmières, etc. notamment dans les écoles.

Par exemple, à l'École secondaire de St-Paul, le service de psychologie est présent ½ journée par semaine pour un total de 134 élèves. Cela ne fait aucun sens pour les élèves qui nomment un besoin de bonifier de ce type de services. La problématique est aussi similaire pour l'infirmière et d'autres services spécialisés.

4 - Développer le soutien à l'emploi

Le taux d'inoccupation étant élevé au sein de la MRC de Montmagny, on doit penser agir en prévention afin de pallier ce problème. Les assemblées ont permis de soulever qu'un levier en termes d'éducation et de jeunesse pouvait développer le soutien à l'emploi. En effet, un besoin soulevé est de trouver une solution pour intégrer les jeunes à l'emploi le plus rapidement possible dans leur parcours afin de les enraciner dans le milieu et de les faire revenir après leurs études. En effet, le diagramme ci-dessous démontre bien que les résidents veulent en majorité rester dans la région.

60% des répondants mentionnent vouloir rester plus de 10 ans dans la région!



Principes directeurs



Sensibiliser et éduquer à l'offre d'emploi et de stages.



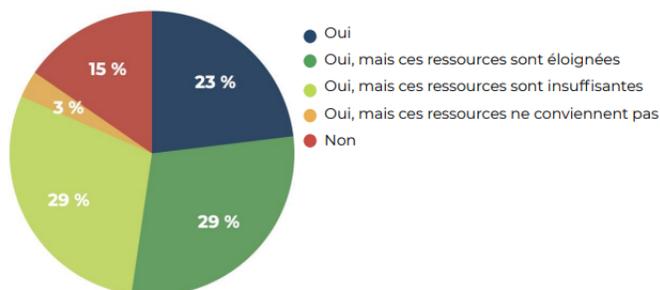
Soutenir la gestion et la structure organisationnelle associée au développement du soutien à l'emploi.



Axe 5 – Sports et culture

L'activité physique est ressortie de façon unanime comme une priorité lors des assemblées ainsi que dans la consultation en ligne. En effet, comme il est possible de le constater dans le diagramme suivant, 85% des répondants au questionnaire en ligne ont mentionné avoir besoin d'être actif physiquement pour se sentir en santé. De plus, 40% des répondants mentionnent que le manque d'infrastructures et d'activités de groupes sont les des obstacles à une communauté active physiquement.³² De plus, ces préoccupations étaient les mêmes lors des diverses assemblées.

Est-ce que vous jugez que cette personne a un accès suffisant à des ressources, services ou organisations dans la région qui pourraient l'aider à être actif physiquement?



L'importance de reconnaître l'impact de la culture dans le développement économique et social par les retombées économiques (tourisme, consommation locale, emploi, rétention des talents locaux, etc.) et du bien-être et des bienfaits sociaux, qui contribuent à favoriser le tissu social, à briser l'isolement et à intéresser les jeunes aux arts, par exemple.³³ En ce qui concerne l'art et de la culture, 41% des répondants ayant un enfant à charge ont affirmé vouloir des choix d'activités dans le domaine des arts et de la culture.³⁴

D'ailleurs, l'intérêt pour le projet de Complexe culturel et sportif en santé durable est notable, plus de 75% des répondants à la consultation en ligne mentionnent un intérêt modéré à élevé de fréquenter ce lieu pour différentes raisons. La motivation des citoyens à se rendre au complexe de santé durable à Montmagny, les cours organisés ou de groupe sont la principale motivation à se rendre au complexe pour les répondants de partout sur le territoire. Les sports libres sont également fréquemment nommés.

Les ODD Bonne santé et bien-être, Égalité entre les sexes, Industrie, Innovation et infrastructures ainsi qu'Inégalités réduites sont inclus dans l'axe Activités physiques, culturelles et sociales du plan d'action de la MRC de Montmagny.



³² Réponses multiples

³³ Fondation Québec Philanthrope. (2019). *Signes vitaux : Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches*. Consulté le 15 novembre 2021 à <https://www.quebecphilanthrope.org/recevoir/programmes/programme-signes-vitaux/>

³⁴ Question découlant d'une réponse précédente et réponses multiples

Objectifs

1 - Gestion du développement sportif et culturel

Les pistes de solutions démontrent que les citoyens sont conscients que l'offre est déjà intéressante. Cependant, le maillage entre les municipalités pour l'organisation d'activités et la transmission d'informations sur les activités seraient à améliorer. Cela permettrait notamment d'améliorer l'accès à l'offre en plus de répondre à un besoin d'utilisation d'infrastructures existantes* et d'une gestion intégrée du développement sportif dans la région.

Les participants de l'échange vital, « Signes vitaux » de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches, en 2019, mentionnaient également que l'offre en activité physique a une fonction préventive sur la santé, mais que les participants sont d'avis qu'une vision intégrée de l'organisation du sport et de l'activité physique serait bénéfique pour répondre à toutes les clientèles. On souhaite donc un meilleur maillage entre les milieux sportifs, scolaires et municipaux.³⁵

*
« Entraîneur pour le gym municipal. Il pourrait faire un village par soir. Trouver une façon de ramener les gens sur nos infrastructures (patinoire, terrain de balle...) »

Principes directeurs



La gestion et la structure incluent différents paliers d'interventions tels que la présence de la structure elle-même, la gouvernance, les maillages, les ressources humaines et les canaux de communications.



Offrir des opportunités afin de répondre aux besoins non comblés des citoyens en termes d'offres d'activités en considérant les modalités de l'objectif principal qu'est la gestion et le développement sportif et culturel.

1.1 - Offre diversifiée et complémentaire d'activités

Lorsque le principe de la gestion et du développement n'est pas en cause, les assemblées ont fait ressortir que

l'offre diversifiée d'activités sportives peut être la problématique en cause.

* Pour les activités de nature culturelle, vous référez à l'objectif « valoriser l'art et la culture, sous le sous-objectif : offre accessible d'activités, du présent plan action.

Un grand intérêt est démontré de la part des répondants de la consultation en ligne en ce qui concerne les activités physiques à distance. À la question, « Dans quelle mesure l'accès à des activités de groupe à distance est prioritaire pour vous? », 60% des répondants ont mentionné une priorité modérée à élevée et cela, peu importe leur situation géographique. Cela démontre une volonté et une souplesse des citoyens d'obtenir plus facilement un accès à des activités.

Lors d'une entrevue avec M. David Altmeyer, directeur technique de Shergym, il mentionnait l'importance de mettre de l'avant le débalancement dans le financement des sports notamment entre les sports dits féminins et ceux dits masculins. Le financement va régulièrement et plus facilement vers le hockey et le soccer par exemple. Par exemple, M. Altmeyer mentionnait : « Si un tableau de pointage brise dans un aréna, on va le remplacer immédiatement même si cela coûte X mille dollars. Ce n'est pas le cas pour des équipements de gymnastique. »

2 - Valoriser l'art et la culture

Il est important de garder en tête l'art et la culture, en effet

*« Selon ses dires, l'art pourrait aider à gérer des problèmes de **santé** comme le diabète, l'obésité ou la mauvaise **santé** mentale, car il apporterait une solution là où la médecine traditionnelle n'en aurait plus. L'art réduit le stress, améliore la confiance en soi et possède plusieurs vertus thérapeutiques. »³⁶*

D'ailleurs, l'art et la culture permettent de rassembler les gens, de socialiser, de briser l'isolement, de se trouver de nouvelles passions ou passe-temps et ce, peu importe les groupes d'âge.

³⁵ Fondation Québec Philanthrope. (2019). *Signes vitaux : Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches*. Consulté le 15 novembre 2021 à <https://www.quebecphilanthrope.org/recevoir/programmes/programme-signes-vitaux/>

³⁶ Stagiaire Le Vif. (2019). Les multiples bienfaits de l'art sur la santé. Consulté le 15 novembre 2021 à https://www.levif.be/actualite/sante/es-multiples-bienfaits-de-l-art-sur-la-sante/article-normal-1215451.html?cookie_check=1637031412

Principes directeurs



La valorisation vient bien évidemment avec une sensibilisation et une éducation aux arts et à la culture.



La valorisation vient aussi avec l'amélioration et le développement de l'offre d'occasions auprès des citoyens.



La gestion et la structure incluent différents paliers d'interventions tels que la présence de la structure elle-même, la gouvernance, les maillages, les ressources humaines et les canaux de communications.



Soutenir le maintien et l'amélioration d'infrastructures valorisant les arts et la culture et permettant de diversifier et rendre accessible l'offre d'activité.

2.1 - Offre accessible d'activités

Dans la consultation en ligne, parmi les répondants ayant indiqué que l'accès à des activités de groupe à distance est prioritaire, la deuxième activité à laquelle ils souhaitent participer est l'art. Cette donnée démontre un intérêt marqué de la population et ce qui a trait à ce type d'activité. Cette offre à distance permettrait l'obtention d'un bassin de participant plus viable en considérant le contexte rural de la MRC de Montmagny. Ainsi, le territoire pourra bénéficier d'une offre d'activités plus diversifiée grâce au format à distance.

Frein observé

Dans un autre ordre d'idées, le manque de ressources humaines et bénévoles a été soulevé comme étant un obstacle à une offre accessible d'activités. En effet, dans certaines municipalités, il semble que ce soit plutôt les ressources humaines qui soient manquantes pour occuper les infrastructures déjà en place.³⁷ Par exemple, dans la municipalité de Lac Frontière une infrastructure d'hôtel est actuellement vacante à cause du manque de main d'œuvre ce qui empêche l'opération de celle-ci.

3 - Améliorer et développer des infrastructures

La notion d'infrastructures de nature sportives, récréatives et culturelles a été discutée à diverses reprises dans les différents paliers de consultation. D'ailleurs, presque 1 répondant sur 2 considère que la problématique afin d'être actif physiquement dans sa communauté repose sur le manque d'infrastructures sportives. De plus, il est important d'inclure un caractère innovant et complémentaire entre les diverses infrastructures afin que celles-ci soient positionnées en tant qu'outils à la mise en œuvre de la santé durable dans la MRC de Montmagny.

Par ailleurs, les citoyens expliquent que les activités doivent être offertes dans des lieux plutôt neutres (sentiment d'acceptabilité sociale) et faciles d'accès de façon général ainsi que pour les gens qui ont de la difficulté à se déplacer. En effet, selon la direction de la santé publique, il y a une augmentation des proportions des personnes de 65 ans et plus ayant des limitations dans leurs activités³⁸.

Principes directeurs



Soutenir le maintien, le développement et l'amélioration d'infrastructures structurantes et innovantes de nature sportives, récréatives et culturelles permettant de se positionner.



Les citoyens ont également besoin d'avoir l'opportunité d'être en contact avec le milieu des arts et de la culture afin de créer une proximité et un engouement envers ces « milieux ».

Avec un budget de **700 000\$** pour 5 ans, la MRC de Montmagny lancera dans les prochaines semaines un appel à projets ciblé permettant de bonifier, d'améliorer et de développer les infrastructures de nature sportives, récréatives et culturelles dans les 13 municipalités rurales de la MRC de Montmagny. Les documents relatifs au dépôt d'une demande de financement (formulaire de projet, grille d'évaluation de projet, etc.) seront disponibles sur notre site web.

³⁷ MRC de Montmagny, 2016.

³⁸ Direction de santé publique de Chaudière-Appalaches, 2021.

Annexe

Tableau 1

Prévalence de l'hypertension artérielle pour la population de 20 ans et plus, région 12 Chaudière-Appalaches, année financière 2016-2017

Territoire de CLSC	Sexe	Nombre ¹	Population ²	Prévalence brute ³ (%)
12111 - CLSC Lotbinière	Total	5 996	25 065	23,9
12112 - CLSC Les Chutes-de-la-Chaudière	Total	15 800	71 215	22,2
12113 - CLSC Desjardins	Total	11 585	44 540	26
12114 - CLSC Bellechasse	Total	7 570	29 280	25,9
12115 - CLSC La Nouvelle-Beauce	Total	5 650	23 325	24,2
12121 - CLSC Les Appalaches	Total	10 355	34 555	30
12131 - CLSC Robert-Cliche	Total	4 105	14 670	28
12132 - CLSC Beauce-Sartigan	Total	11 855	40 855	29
12141 - CLSC Des Etchemins	Total	3 865	13 435	28,8
12151 - CLSC Montmagny	Total	5 720	18 550	30,8
12152 - CLSC L'Islet	Total	3 905	14 540	26,9
Total de la région 12 Chaudière-Appalaches	Total	86 400	330 035	26,2

Notes

1. Nombre de cas d'hypertension artérielle arrondi aléatoirement à l'unité 5.

Tableau 2

